

VERS UN ISLAM AUX LENDEMAINS QUI CHANTENT

POUR UN ISLAM DE PROGRES ET DU JUSTE MILIEU



Les juristes musulmans sont unanimes la-dessus. Le célèbre maître Mohammed Ach Chaibany, élève de l'Imam abou Hanifa, cite même une parole du prophète en ce sens: Atiya Ibn Gais Al Kilaby, rapporte que le prophète, Salut divin sur lui a dit : « Si un homme se réfugie dans le territoire ennemi après avoir commis meurtre, viol ou vol puis qu'il rentre (chez nous) muni de sauf-conduit (de notre part) il sera quand même jugé (et puni) pour ce dont il s'était échappé, mais s'il commet le meurtre, le viol ou le vol sur le territoire ennemi, et qu'il vienne (chez nous) muni de sauf-conduit, il ne subira aucune peine pour le crime commis sur le territoire ennemi ».

La loi islamique n'admet pas d'exemption en faveur du chef de l'Etat, lequel est aussi assujéti à la loi et à la juridiction des tribunaux, que n'importe quel citoyen ..., encore moins en faveur des souverains et ambassadeurs étrangers. On leur témoigne cependant, tous les égards qui conviennent à leur qualité d'hôte et à leur dignité, mais on ne les place guère au-dessus de la loi et de la justice.

Même la guerre est soumise à une loi ; et cette loi est humaine, en Islam, on fait une distinction entre belligérant et le combattant, on ne permet pas de tuer les enfants, les femmes, les vieillards, les malades et les religieux (moine et prêtre) les dettes en faveur des ressortissants de l'adversaire ne sont pas touchées par la déclaration de guerre; toute tuerie ou dévastation, au-delà du minimum strictement nécessaire, est interdite; les prisonniers sont bien traités et leurs actes de belligérance ne sont pas considérés comme crimes.

Afin de limiter les tentations des soldats conquérants, le butin ne revient pas à celui qui le capture, mais au gouvernement, qui, centralisant tous les butins, redistribue les 4/5 aux participants de l'expédition, et 1/5 allant au trésor gouvernemental ; la part du soldat et celle de commandant suprême

était identique et égales...

Nous pouvons conclure ce bref aperçu en disant que l'Islam cherche à établir une communauté mondiale avec complète égalité entre les peuples, sans distinction de race ni de classes, ni de régions. Il cherche à convertir par persuasion ; il n'admet aucune contrainte dans les croyances religieuses, chaque individu étant personnellement responsable devant Dieu. Pour l'Islam, la charge du gouvernement représente un dépôt de confiance, un service, où les fonctionnaires sont les serviteurs du peuple.

D'après l'Islam, il est du devoir de chacun croyant de faire un effort constant pour répandre le bien et interdire le mal, et Dieu nous juge selon nos intentions et nos actes ... Ainsi chacun aura participé à la renaissance

d'un Islam capable d'être le ferment des nécessaires mutations historiques de notre temps. Lorsque les pionniers de cette renaissance, lorsque Djamel Edin El Afghani, Mohamed, Rachid Reda, Mohamed Iqbal dans un livre au titre significatif, qui a valeur de mot d'ordre : « Reconstituer la pensée religieuse de l'Islam », lorsque Cheikh Ibn Badis faisait de ses commentaires du Coran le creuset où se forgeait l'âme d'une Algérie nouvelle, lorsque tous nous invitaient à un « retour aux sources », cela ne signifiait nullement entrer dans l'avenir à reculons. Tous au contraire ils nous appelaient à retrouver le jaillissement d'esprit créateur de l'Islam des premiers âges d'or, et par là même à l'exemple du prophète Mohammed Salut divin sur lui, des premiers califes bien gui-

dés et des premiers grands juristes, à exercer notre jugement pour répondre aux problèmes de notre siècle.

«Le principe du mouvement» dans la pensée islamique écrivait Mohamed Iqbal, c'est l'ijtihad, l'effort pour découvrir, en chaque moment de l'histoire, les moyens de résoudre les problèmes toujours nouveaux que pose cette histoire, dans le sens de la « voie juste » que nous désigne le message éternel.

L'ijtihad est la condition nécessaire du réveil: apprendre à distinguer l'essentiel, sortir de la nuit du « taqlid », aborder, à partir de la révélation essentielle du Coran: le « tawhid », la lutte contre les idolâtries modernes, celles du scientisme et de la technocratie qui, éludant la question du « personnel », la question du but et du sens, sont mises aux services de la croissance aveugle et de la volonté de puissance et nous conduisant à un suicide planétaire, les idolâtries aussi de l'Etat, du profit et des systèmes idéologiques tendant de justifier ces idolâtries.

Ainsi seulement l'Islam reviendra vivant, universel, ouvert à tous, comme il le fut en son principe ...

CHEIKH TAHAR BADAOU

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- L'Islam vivant du prof Roger Garaudy
- L'Islam politique du prof Mohamed said Al Achmawy
- Initiation à l'Islam du prof Mohamed Hamidullah
- Traduction du Saint Coran : * par le prof Mohamed Hamidullah
- * par le prof Sadok Mazigh.
- Traduction du Saint Coran par Cheikh Boubakeur Hamza
- Islam (Dogme et Législation) de l'Imam Mahmoud Chaltût, traduit en français par le Professeur Messaoud Boudjenoun.
- Dictionnaire Elémentaire de l'Islam du Professeur Tahar Gaïd.

